

Réf: Dossier N° : 47963

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CROSS TRADE AFRICA » en abrégé «CTA »

**Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE Rue France-Amérique, 18 BP
291 ABIDJAN 18**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Avr. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CROSS TRADE AFRICA » en abrégé «CTA ».

Objet: Logistique international ; Commerce de miel ; Vente de denrées alimentaires .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 50 000 F CFA divisé en Dix (10) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE Rue France-Amérique, 18 BP
291 ABIDJAN 18

GERANT: Madame SIDIBE RAISSA ANNE-MARIE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09165 du 05/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8575 du 05/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

